Affiché le

Département du Nord Arrondissement de LILLE

DELIBERATION CC_2018_022

OBJET:

COMMISSION N°4

Retrait de la délibération relative à la clôture du budget annexe « Office de tourisme »

Présents à l'ouverture de la séance:

Titulaires présents: 38

Suppléants présents : 2

Procurations: 10

Nombre de votants: 50

Communauté de communes PEVID: 059-200041960-20180328-CC_2018_022-DE **EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille dix-huit, le 28 mars à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à NOMAIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 21 mars 2018, conformément à la loi.

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président

M. Eric MOMONT, 2ème vice-président

M. Bernard CHOCRAUX, 4ème vice-président

Mme Nadège BOURGHELLE - KOS, 6ème vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7ème vice-président

M. Sylvain CLEMENT, 8ème vice-président

M. Yannick LASSALLE, 9ème vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10ème vice-présidente

M. Jean-Claude SARAZIN, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, Mme Laure LEFEUVRE M. Amaury DUFOUR, M. Yves OLIVIER, M. Jean-Pierre FERNANDEZ, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Régis BUE, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, M. Bruno RUSINEK, Mme Monique RIZZO, Mme Marie CIETERS, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Fabrice BALENT, M. Christian LEMAIRE, M. Alain DUCHESNE, M. Jean-Luc LEFEBVRE

M. Gérard NOCK, suppléant de M. Jean DELATTRE

Mme Odette FAVIER, suppléante de M. Michel DUPONT

Ont donné pouvoir :

M. Luc FOUTRY, 3ème vice-président, procuration à M. Eric MOMONT

M. Guy SCHRYVE, procuration à M. Frédéric PRADALIER

M. Michel DUFERMONT, procuration à M. Luc MONNET

M. Thierry LAZARO, procuration à M. Didier WIBAUX

Mme Caroline MARLIERE, procuration à Mme Marie CIETERS

M. Benjamin DUMORTIER, 5ème vice-président, procuration à Mme Marion DUBOIS

M. Pierre CROXO, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE-KOS

Mme Isabelle DRUELLE, procuration à M. Bruno RUSINEK

M. Bernard ROGER, procuration à M. Jean-Pierre FERNANDEZ

Mme Jeannette WILLOCQ, procuration à M. Sylvain CLEMENT

M. Benoît BRILLON, (procuration à Mme Laure LEFEUVRE de la délibération n°CC_2018_80 à 103)

Absents:

M. Jean DELATTRE, M. Jean-Claude COLLERIE, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Thierry BRIDAULT, M. Ludovic ROHART, M. Dominique BAILLY, Mme Marie-Christine DEGHAYE, M. Frédéric SZYMCZAK, Mme Ingrid VERON, Mme Annick MATTON,

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

Envoyé en préfecture le 04/04/2018

Reçu en préfecture le 04/04/2018

Affiché le

ID: 059-200041960-20180328-CC_2018_022-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 mars 2018

Délibération CC_ 2018_022

<u>COMMISSION N°4</u> FINANCES

Retrait de la délibération relative à la clôture du budget annexe « Office de tourisme »

Le Conseil Communautaire,

Considérant l'opportunité de clôturer le budget annexe « Office de Tourisme » et de rattacher les écritures comptables y afférant au budget principal

Vu la délibération n°CC_2017_255 du conseil communautaire du 2 octobre 2017 relative à la clôture du budget annexe « Office de tourisme »

Considérant qu'il était envisagé que la clôture prendra effet au 31 décembre 2017.

Que cette clôture ne pourra être enregistrée effectivement qu'au 31 décembre 2018,

Ouï l'exposé de son Président,

DECIDE: (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 50 VOTANTS)

- De procéder au retrait de la délibération n°CC_2017_255 du conseil communautaire du 2 octobre 2017 relative à la clôture du budget annexe « Office de tourisme »
- De clôturer à la date du 31 décembre 2018, le budget annexe « Office de Tourisme »
- Et d'autoriser son Président à signer tout document afférent au dossier.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Jean-Luc DETA